



Lettre d'information du comité départemental de cyclotourisme d'Indre et Loire

Numéro 13 – 16 avril 2010

ACTION D'AIDE A LA PRATIQUE FAMILIALE DU CYCLOTOURISME EN CLUB

La commission famille jeune informe les clubs d'une action du comité départemental pour favoriser la pratique familiale du cyclotourisme en club.

Cette action est basée sur un budget de 350,00 € correspondant à l'allocation d'une subvention que le comité verserait aux clubs.

Une majorité de cyclotouristes licenciés sont adhérents FFCT mais seuls, sans leur famille. Le comité propose une participation financière à l'adhésion des autres membres de la famille d'un membre déjà licencié pratiquant en club.

Le montant de la participation financière couvrira au maximum le montant de la cotisation fédérale du deuxième membre en licence familiale (même adresse postale) hors frais d'assurance, hors revue et hors frais d'inscriptions au club.

L'esprit de cette mesure est d'inciter les cyclotouristes « chevronnés » à rouler en famille; nous serions vraiment déçus si les licences familiales aidées ne se concrétisaient pas par une participation réelle aux activités du club.

Donc pour résumer, les critères d'obtention de l'aide sont :

- 1 - le chef de famille est licencié depuis un an au moins
- 2 - le deuxième membre en licence familiale n'a jamais été licencié (cotisation FFCT = 9,30 €)
- 3 - l'aide concerne aussi les jeunes de cette famille s'ils n'ont jamais été licenciés (cotisation FFCT = 4,30 €)

Le montant de l'aide correspond au mieux à la part cotisation FFCT (hors assurances et hors revue)

En cas de demandes importantes, le budget de 350,00 € sera, au pire, réparti au prorata du nombre de dossiers déposés par les clubs.

Titulaires du Brevet des Provinces Françaises

Dans ce numéro, nous présentons un couple ayant pointé les 534 BPF : **Odile et Robert Vergnault** de l'UC Touraine.

Votre motivation ? L'envie de découvrir et visiter les différentes régions en France.

Quand avez-vous commencé ? Nous avons débuté en 1995 et nous avons terminé en 2004.

Les plus beaux BPF ? Cordes sur Ciel dans le Tarn et Saint Véran dans les Hautes Alpes, mais il y en a tellement de magnifiques !!

Le lieu le plus difficile à atteindre ? La Bérarde en Isère.

Pourquoi avez-vous terminé rapidement ? Ayant commencé les BPF à la retraite, nous sommes arrivés à un âge où les ennuis de santé commencent. Nous avons donc tout axé sur cet objectif les 3 dernières années. A partir du mois de mars, nous avons sillonné la France en laissant le camping-car ci et là. La moyenne de nos randonnées était d'environ 100 km par jour.



Dernier BPF au lac d'Orédon



Une anecdote ? Un dimanche, en mars 2004, à Avioth (Meuse). Pas de pointage sauf au presbytère. On sonne ... Nous avons réveillé un curé presque centenaire qui faisait sa sieste. Il était sourd... Il bougonnait d'avoir été réveillé... Il avait un tampon presque sec. Il tremblait... Il tamponnait sur la table... J'ai dû prendre le cachet et tamponner moi-même nos 2 cartes.



Le fléchage de nos randonnées, route ou VTT

Le mois dernier Francis Brionnaud animait une formation sur le fléchage.

C'est l'occasion de rappeler à tous les clubs organisateurs de randonnées les règles de droit public et les recommandations de notre Fédération, en la matière.

Tout d'abord le fléchage est provisoire. Comme le précise la Préfecture, le défléchage doit intervenir dans les 24 heures qui suivent notre manifestation.

Les règles publiques sont claires en ce qui concerne l'affichage : il est interdit d'apposer des affiches sur les signaux réglementaires et leurs supports, ainsi que sur les autres équipements intéressant la circulation routière. En clair, pas de flèches sur les panneaux routiers, les ouvrages routiers, les trottoirs, les passages protégés, les bandes blanches, ... Les flèches, ou autres panneaux indicatifs, ne doivent pas non plus avoir une forme, une couleur, qui ressemblent à un panneau routier. Il faut exclure toute forme de fléchage blanc, couleur réservée au marquage au sol officiel.

C'est contraignant, mais avec un peu d'imagination nos flèches peuvent être de couleur jaune, rouge, et pour la forme, il n'existe pas de panneaux rectangulaires, ouf !

Notre Fédération nous recommande un fléchage uniforme, facile à comprendre et visant à satisfaire la sécurité des participants. Le principe en est simple : 3 flèches à chaque changement de direction : la première à 50/70 mètres, la deuxième à 10/20 mètres du carrefour et la troisième à sa sortie, pour confirmer la bonne direction. Si la direction ne change pas à un carrefour, une simple flèche « tout droit » est utile.

Bien entendu des cas particuliers vont se présenter, lors des formations précédentes, un CD a été fourni aux flêcheurs présents. N'hésitez pas à organiser dans vos clubs une soirée d'information en visionnant les exemples traités, notamment en franchissant un rond-point.

D'autres particularités sont traitées en ce qui concerne le fléchage d'une randonnée VTT. Des flèches amovibles, de la rubalise, viennent compléter le dispositif. Les distances annoncées dans les carrefours peuvent être modulées en fonction de la visibilité, de la vitesse supposée.

Des panneaux supplémentaires peuvent être plantés, pour signaler un passage délicat, une descente rapide, le croisement d'une route à grande circulation, rappeler la prudence et le respect du code de la route. Ne pas oublier le panneau pour annoncer le prochain ravitaillement ... Enfin ne pas hésiter à bien signaler la séparation des différents circuits.

Flèche VTT en vente à la boutique de la FFCT



Les rendez vous d'avril et début mai

Les prochaines dates du Challenge départemental 2010 :

- Dimanche 9 mai : Randonnée des Durs à Cuir - route et VTT à Château-Renault
- Dimanche 16 mai : 80^{ème} anniversaire de l'UCT
- Dimanche 30 mai : Randonnée des Coquelicots - Cinq Mars la Pile

Autres randonnées :

- Samedi 24 avril : Brevet randonneur de 200 km à Tours
- Dimanche 25 avril : Challenge régional à Chabris (Indre)
- Dimanche 2 mai : Perrusson, route et VTT
- Samedi 8 mai : Sainte Maure, Brevet des Grimpeurs Tourangeaux, route et VTT
- Samedi 29 mai : Brevet randonneur de 300 km à Tours

Le détail des randonnées est sur le site du comité :

<http://www.cyclo37ffct.org>

